

Transféminicides : des violences de genre spécifiques ?

Entretien avec Giovanna Rincon et Simon Jutant, Acceptess-T

Propos recueillis par Pauline Delage et
Marylène Lieber en janvier 2022

La question des féminicides, qui occupe ce numéro, fait l'objet d'une actualité militante et académique dans le contexte français, quand celle des transféminicides est moins connue. Dans le contexte brésilien, la sociologue Berenice Bento (2016) les définit comme « une politique épars, intentionnelle et systématique d'élimination de la population trans [...] avec pour mobile la haine et le dégoût ». Comme les féminicides, ils sont, selon elle, symptomatiques d'une vision de la place des femmes dans la société, qui est exacerbée par les corps trans. Si le genre est l'une des motivations premières des meurtres, les transféminicides se caractérisent, selon cette chercheuse, par une violence ritualisée et spectaculaire, le fait de se dérouler dans l'espace public, l'absence de reconnaissance, tant en termes de poursuite pénale que de sépulture, ou encore par le mégenrage systématique des victimes.

Le meurtre dans le bois de Boulogne, en août 2018, de Vanessa Campos, une travailleuse du sexe trans, a suscité un énorme émoi tant dans la communauté trans que dans celle du travail du sexe. Il a donné lieu à une campagne de politisation sans précédent en France, permettant aux associations et au syndicat du travail du sexe de dénoncer la récurrence de ce type d'assassinat et le silence assourdissant qui les entoure, tout comme les formes de mégenrage qui restent de mise, ces femmes étant souvent qualifiées de « prostitué travesti »¹. Il nous a donc semblé utile de donner

¹ Voir notamment les prises de positions du STRASS, principal syndicat des travailleurs et travailleuses du sexe : <https://strass-syndicat.org/notre-collegue-vanessa-campos-a-ete-assassinee/> (page consultée le 15 décembre 2022).

la parole à Giovanna Rincon et Simon Jutant, deux membres d'Acceptess-T², une association de santé communautaire³ francilienne créée par plusieurs femmes trans originaires d'Amérique du Sud, concernées par le travail du sexe, par le VIH et par les parcours d'exil. Cette association a joué un rôle important dans la politisation des enjeux trans, et des transfémicides en particulier. Giovanna Rincon et Simon Jutant présentent la reconnaissance parfois ambivalente dont le terme fait l'objet, en soulignant à la fois les ressorts spécifiques de la transphobie, tout en mettant en évidence la nécessité d'inclure les femmes trans dans un débat féministe plus large. L'entretien s'est déroulé en janvier 2022, alors que le procès des accusés du meurtre de Vanesa Campos venait de commencer et qu'Acceptess-T demandait à se constituer partie civile, ce qui lui a été refusé.

— **Cahiers du Genre** : *Avant de discuter de la question des transfémicides, pourriez-vous nous présenter Acceptess-T ?*

— **Simon Jutant** : Le projet d'Acceptess-T consiste à lutter contre les discriminations que subissent les personnes trans en suivant deux axes. Premièrement, dans les domaines du droit au séjour, de l'accès à l'emploi ou à la santé, nous proposons un accompagnement individuel à court ou long terme pour permettre aux personnes de s'autonomiser. On a une mission d'accompagnement en santé, et spécialement de lutte contre le VIH, qui consiste à orienter les personnes vers un traitement, qu'il s'agisse de la PrEP ou du TasP⁴. Avec aussi depuis le Covid, qui a été un facteur de précarisation et d'accélération des

² <https://www.acceptess-t.com> (page consultée le 15 décembre 2022).

³ La perspective de santé communautaire implique une réelle participation des personnes concernées dans la prise de décision et dans la réflexion autour des besoins, des enjeux et des solutions. Le plus souvent ces associations ont été fondées par d'anciennes travailleuses du sexe, ou en emploi, et s'inscrivent en faux face aux analyses qui considèrent les personnes qui se prostituent comme des victimes.

⁴ Utilisée dans le cadre de la prévention contre le VIH, la PrEP, *pre-exposure prophylaxis* (prophylaxie pré-exposition), est un traitement antirétroviral utilisé par les personnes qui n'ont pas le VIH pour éviter la contamination. La TasP, *Treatment as Prevention* (traitement de prévention) est donné aux personnes vivant avec le VIH afin de faire baisser la charge virale et de la rendre indétectable dans l'organisme, ce qui empêche la transmission du virus. Voir <https://www.aides.org/prep> (page consultée le 15 décembre 2022).

inégalités, un accompagnement sur le plan matériel à l'accès au logement, voire au logement d'urgence. Le deuxième volet porte sur la transformation de l'environnement et donc tout ce qui touche à la lutte contre la stigmatisation et qui prend la forme d'un plaidoyer et d'un engagement dans la recherche. Nous recevons environ 3 000 personnes par an, venues de toute la France parce qu'il n'y a pas d'équivalent ailleurs. Nous sommes une petite quinzaine de salariées, et nous sommes organisées en pôles : santé-prévention, social, culturel et, plus récemment, juridique.

Au sein du pôle prévention, un coordinateur et cinq médiatrices accompagnent les personnes vers le soin et les aident à organiser leurs rendez-vous, le suivi ; elles assistent aux rendez-vous si besoin et font un travail de médiation, de traduction et de décodage du système de santé. Nous sommes des conseillères sur les parcours de transition et sur la santé globale des personnes trans : on parle donc aussi des questions de reproduction, de maltraitances intrafamiliales, etc.

— **Giovanna Rincon** : Pour compléter, du lundi au jeudi, nous offrons un accès au dépistage rapide du VIH, de la syphilis et des hépatites B et C. Tous les lundis, une permanence filtre permet de recevoir les primo arrivantes, ou les personnes venant pour la première fois à l'association. Une psychologue tient une permanence pour accueillir les personnes qui viennent pour la première fois et sont dans une situation difficile du point de vue de leur santé mentale. Nous avons créé des médi-kits, qui existaient avant l'épidémie et qui ont été élargis depuis. Ils contiennent trois outils de réduction des risques : un sur la santé sexuelle (préservatifs et gels) ; un sur l'utilisation des produits ; un troisième lié à la prévention de la covid (masque, gel, des thermomètres parfois, voire du paracétamol, voire d'autres informations liées à la covid, parfois dans différentes langues).

S'agissant du VIH, notre approche consiste à traiter les personnes le plus rapidement possible pour qu'elles aient une charge virale indétectable. Auparavant, les personnes que l'on accompagnait étaient confrontées à des délais de trois à six mois, entre le moment du dépistage, le diagnostic et l'accompagnement aux soins. Pour celles qui sont dépistées

positives le lundi même, la médiatrice facilite le parcours de rentrée dans le circuit de soins, à l'hôpital, et on réduit les délais à 24 heures. Pour celles dont le test rapide se révèle négatif le matin, les délais sont réduits à quatre ou cinq heures. Le médecin arrive, et pour les personnes qui ont la Sécurité sociale, elles partent avec une prescription pour la PrEP donnée par l'hôpital et font les examens complémentaires, dont celui pour confirmer une sérologie négative au VIH.

Un lien se crée aussi avec une référente pour accompagner dans le circuit de soin et permettre la bonne observance du traitement. Les médecins s'inquiètent parce qu'ils voient de plus en plus de personnes qui sont en rupture de soins. L'épidémie de COVID 19 n'a pas facilité les choses, mais ce problème est avant tout lié à la pénalisation des clients⁵ qui a accru la mobilité des personnes. Beaucoup de patientes ont quitté Paris et sont parties en itinérance totale : elles ne reviennent ici que pour un contrôle annuel, voire tous les deux ou trois ans, et ne reviennent parfois ici que lorsqu'elles sont extrêmement malades.

Une action de formation de médecins généralistes a aussi été créée pour renforcer l'offre de suivi, dans une situation de pénurie dans l'accès aux parcours de transition et aux traitements hormonaux. Notre approche repose sur la défense du droit à l'automédication, mais nous pensons qu'il est nécessaire que les personnes puissent être orientées vers des professionnel·les de santé formé·es. Cinquante médecins ont été formé·es de cette façon. Cela permet que l'accueil, l'accompagnement, le repérage de problématiques sociales puissent être portés par ces médecins généralistes. Cela permet de réduire les délais pour l'hormonothérapie. Par ailleurs, un groupe de médecins s'est constitué pour échanger sur leurs pratiques et expériences, et renforcer leurs compétences quand il s'agit de cas complexes au niveau de la santé, en raison de problèmes cardio-vasculaires, génétiques, d'autres comorbidités, etc.

⁵ La loi abolitionniste de 2016 dite de « pénalisation des clients » abolit le délit de racolage mais pénalise les individus ayant recours aux services d'une personne prostituée ; ses effets sont contestés (Le Bail et Giametta, 2018).

— **SJ** : Il y a des médecins qui nous sollicitent, qui sont assez isolé·es. On a un peu de mal à les convaincre de prescrire des hormones, parce qu'il y a des freins encore élevés, pour un·e médecin qui pratique seul·e en cabinet. Et c'est pour ça que la mise en réseau est très importante : cela crée une dynamique rassurante et qui leur permet de faire du lien entre eux.

— **GR** : Dans le pôle social, une intervenante sociale se charge de l'accès aux droits sociaux (aide médicale d'Etat, inscriptions au Pôle emploi, etc.), et une autre de l'insertion sociale en vue de proposer un accompagnement plus approfondi dans la durée pour l'accès à la formation, pour régler des dossiers complexes, notamment quand il y a des incongruences entre genre et état civil, ou quand il y a eu des changements d'état civil, ou quand il y a des contentieux... Il y a beaucoup de contentieux. Dans cette population, il y a très souvent des erreurs de procédures assez importantes : les personnes sont confrontées à des endettements, notamment à l'hôpital. Dans ces contentieux, il faut avoir une pratique et une connaissance très approfondie afin de pouvoir tout dénouer. On a créé le Fonds d'action sociale trans, qui permet de pallier tous les problèmes qui relèvent des difficultés des bénéficiaires de droit commun dans l'accès à l'hébergement, au soin, etc. Nous sommes dans une approche palliative, pas de substitution au droit commun : nous cherchons à faire en sorte que les personnes puissent avoir accès à leurs droits.

Nous avons également un pôle culturel et de mobilisations et plaidoyers, qui offre la possibilité de mettre à disposition un créneau piscine géré par l'association. Des cours d'autodéfense, mis en place ici avec d'autres structures, comme Jasmine⁶, ont été aussi interrompus [par la crise sanitaire]. Mais nous espérons que cela puisse reprendre dès que possible. Dans ce pôle, Kori, qui est médiatrice en santé, a donné le corps, la tête et les pieds à ce projet-là. Kori a été bénéficiaire de l'association et a un parcours assez similaire aux nôtres, nous qui avons créé l'asso. Le dernier vendredi de chaque mois, une

⁶ Jasmine est une association de lutte contre les violences faites aux travailleuses du sexe. <https://projet-jasmine.org> (page consultée le 15 décembre 2022).

fête est organisée et on célèbre l'anniversaire des personnes dont c'était l'anniversaire au cours du mois. Une façon de créer des ponts entre les personnes suivies – faire la fête, ne pas penser tout le temps aux problèmes. Dans ce cas, on ne s'adresse pas seulement aux personnes trans travailleuses du sexe : en développant ce projet, nous nous sommes rendu compte que les personnes trans les plus précaires en France, sans distinction de nationalité, sont frappées par les mêmes questions d'isolement – l'auto-isolement pouvant être une stratégie de sécurité.

— **SJ** : On part en manif ensemble parce que, pour nous, ça contribue à la politisation des personnes. Derrière nos actions, il y a l'idée de donner du sens et de faire quelque chose de la colère. On n'est pas seulement un guichet social, on a une présence militante contre les discriminations. On est aussi en train de réfléchir à la valorisation et à la transmission des archives trans. Dans la partie plaidoyer, plusieurs projets de recherche sont aussi en cours, dont Trans&VIH, un projet porté par le laboratoire SESSTIM à Marseille et financé par l'Agence nationale de recherches sur le sida et les hépatites virales, et qui documente les conditions de vie des personnes transgenres séropositives⁷. L'idée est évidemment de dégager des recommandations pour améliorer la prise en charge, mais aussi pour affiner la prévention et améliorer l'accès aux droits pour les personnes trans. On participe aussi à « Trajectoires Trans » qui est une plateforme de coordination des soins pour les mineur·es et jeunes majeur·es trans réalisée avec le service de pédopsychiatrie de la Pitié-Salpêtrière, en partenariat avec deux autres associations trans franciliennes, Espace santé trans et OUTrans⁸. La prévention en santé psychique parmi les plus jeunes, la prévention du suicide en particulier, est un point vraiment majeur en termes de santé publique. Pour nous, il y a deux alertes épidémiques quand on parle des personnes trans : la surexposition au VIH et la surexposition au suicide.

⁷ <https://sesstim.univ-amu.fr/projet/trans-vih-anrs-14056> (page consultée le 15 décembre 2022).

⁸ <https://espacesantetrans.fr/activites/trajectoires-trans/> (page consultée le 15 décembre 2022).

— **GR** : On a créé un pôle juridique à la suite de l'assassinat de Vanesa Campos. Dans ce pôle, un juriste, salarié de l'association, se charge spécifiquement de la médiation et du soutien juridique. Ça passe par le droit à la santé, le droit des personnes étrangères, le droit pénal, mais aussi les questions de changement d'état civil, des problèmes liés à des expulsions dans les lieux d'habitation, tout ce qui est droit du travail... Un des objectifs majeurs de ce pôle, c'est aussi de dégager et faire reconnaître les données issues de l'expertise communautaire, ainsi que des recommandations, servir de base de référence pour les étudiant·es ou autres, etc.

— *Nous aimerions évoquer les mobilisations autour des meurtres de femmes trans. Vous avez évoqué celui de Vanesa Campos : pourriez-vous revenir un peu sur ce qui s'est passé ?*

— **GR** : Avec l'assassinat de Vanesa Campos, on a tout de suite été confronté·es à deux choses : notre légitimité à défendre quelqu'un qui n'était pas forcément en lien direct avec nous et qui était plutôt en lien avec une association abolitionniste d'une part ; la nécessité de construire un argumentaire pour interpeller au niveau politique et institutionnel d'autre part.

D'abord, nous, ce que nous avons fait, c'est écouter, en restant à l'écart parce qu'on ne voulait pas interférer dans le travail des autres et risquer de créer des fractures à l'intérieur de la communauté trans. Une semaine après l'assassinat, ce sont notamment les amies ayant vécu l'assassinat en direct qui sont venues nous voir parce que cette association [abolitionniste] ne leur avait rien apporté, ni sur le plan de la défense pénale, ni sur le plan psychologique ou matériel. Parmi les six victimes de harcèlement et de violences, il y en avait une qui était suivie par Acceptess-T depuis au moins sept ans et qui était proche de nous. Quand elle venait ici, elle pleurait tout le temps et elle n'arrivait pas à prendre de décisions sur ce qu'elle devait faire parce qu'elle avait peur, peur de porter plainte, peur de représailles, étant donné qu'à ce moment-là les assassins étaient en liberté⁹. Ensuite, les autres amies de Vanesa Campos et sa famille, sa mère et sa sœur, qui s'étaient retrouvées complètement isolées, sans aucun repère, sont venues vers nous.

⁹ Les meurtriers ont depuis été condamnés.

C'est à partir de là que nous avons voulu agir à l'intérieur d'un mouvement trans où des fractures peuvent rapidement se créer et où la notion de travail du sexe est un sujet assez clivant. Nous sommes très attentif·ves à ce que, en tant qu'association transféministe, on soit vraiment dans le respect des choix que les filles prennent. Une fois qu'on a compris qu'elles nous demandaient de les accompagner, on a déployé tout ce qu'on avait à disposition.

S'agissant du second aspect auquel on a été confronté·es, on a utilisé le langage du féminisme, de l'humanisme, du respect et de la dignité des individus pour faire en sorte que cet assassinat permette d'interpeller et de politiser la société civile et les médias. Le premier communiqué que nous avons écrit a énormément circulé sur les réseaux sociaux et les médias ; on y utilisait la notion de *transféminicide*¹⁰. Depuis 2018, la croissance des violences envers les femmes trans nous apparaît exponentielle. Entre 2019 et 2020, on a vu la nécessité absolue de réfléchir à la constitution d'un pôle juridique et à l'accompagnement des victimes. Cela nous permet également de produire des savoirs sur les violences vécues par les personnes trans. Les premières données vont être dégagées prochainement, parce que le rapport sur les données de 2020-21 est en train d'être terminé. Pour la première fois, suite à l'assassinat d'une personne trans, on va avoir des données sur les assassinats commis depuis 2020 et sur les autres violences¹¹. Cet événement tragique, la mort de Vanesa Campos, nous a incité·es à faire tout ça.

— *C'est donc à la suite de l'assassinat de Vanesa Campos que vous avez créé ce pôle d'accompagnement juridique, et nous nous demandons en quoi consiste le volet préventif ?*

— **GR** : Faire évoluer les mentalités, pour moi, ça fait partie de l'acte préventif. Quand on est face à un féminisme institutionnel

¹⁰ <https://blogs.mediapart.fr/merome-jardin/blog/180818/notre-collegue-vanessa-campos-ete-assassinee-communique-dacceptess-transgenre> (page consultée le 15 décembre 2022).

¹¹ https://www.acceptess-t.com/_files/ugd/702c45_eacbc8509024eaa2d0b9d7aed1dba2.pdf (page consultée le 15 décembre 2022).

totallement fermé aux questions trans et au travail du sexe, il est unimaginable de pouvoir avoir des espaces de parole médiatique. Nous sommes donc plutôt dans cette notion de prévention secondaire ou tertiaire qui consiste à réduire les dégâts quand c'est possible. Parce que quand il y a un assassinat, il s'agit de réparer la famille, la communauté, moralement. C'est bien ce qui nous intéresse aujourd'hui aussi avec la condamnation des assassins de Vanesa Campos. Pour nous, rien ne pourra remplacer une vie mais il est très important de dire que quand une femme trans est tuée, c'est toute une collectivité des femmes trans qui est assassinée moralement. On les renvoie à une mort sociale et on réduit leur espérance de vie, non seulement sur le plan physique, mais aussi sur le plan moral.

— *Pour revenir au terme transféminicide, vous avez dit que vous l'avez utilisé pour évoquer le meurtre de Vanesa Campos. Pourquoi est-il important d'utiliser un terme spécifique ?*

— **GR** : À partir du moment où est inscrite dans la loi la notion de changement de sexe à l'état civil, on ne devrait même pas se poser la question et utiliser le terme de *transféminicide*. Si une personne trans a obtenu son changement d'état civil légalement, on devrait systématiquement la classer comme une femme. La question se poserait seulement pour les personnes trans qui n'ont pas changé d'état civil. À partir du moment où l'accès au changement d'état civil est démedicalisé, l'intrusion dans la vie intime, génitale, des femmes trans ne devrait plus avoir lieu.

Pour moi, il y a urgence à repenser non seulement l'application de la loi mais aussi les imaginaires qui entourent la construction du genre des femmes trans. Pendant leur enfance, les femmes trans subissent constamment une masculinisation et une virilisation forcée ; elles subissent toute leur vie des violences misogynes qui les conduisent à s'auto-exclure et s'auto-isoler, auxquelles s'ajoute une exclusion supplémentaire, soit parce qu'elles sont arrivées à obtenir le genre social dans lequel elles se sentent vraiment en conformité, soit parce que ce genre social leur est dénié.

La question centrale reste de savoir comment et pourquoi les femmes cisgenres sont victimes de féminicide. Quels sont les

déterminants qui construisent la violence faite aux femmes ? Quels sont les parallèles à tirer entre ce que vivent les femmes cis et les femmes trans, au-delà de la question de leurs parties génitales ? Les femmes cis et les femmes trans subissent des violences conjugales. Quand un homme inflige des rapports misogynes, méprisants, des maltraitances, etc., ce sont les mêmes facteurs sociaux qui interviennent dans la vie des femmes trans et dans celle des femmes cis. Mais c'est peut-être pire pour une femme trans à qui on dénie sa féminité : l'idée qu'elle ne peut pas avoir d'enfant, qu'elle n'est pas une vraie femme est utilisée par les détracteurs. Il y a l'idée selon laquelle les femmes trans ne seraient pas des vraies femmes, à partir du moment où tout est réduit à la question de la procréation et de la reproduction.

— *Le terme de féminicide devrait être utilisé pour les femmes cis et trans, mais dans les faits, on est tout de même face à une spécificité trans qu'il faut souligner ?*

— **GR** : Quand il y a des meurtres de femmes trans, le motif invoqué par les agresseurs pour expliquer leur acte, c'est toujours : « J'ai agi par panique, parce que ce n'était pas une vraie femme ». C'est le lexique de la tromperie qui est utilisé. La femme en question ne correspond pas aux critères pré-établis par le machisme – ce que l'on retrouve chez les femmes cis victimes de violences. Le gros problème, c'est que dans notre système judiciaire, la transmisogynie permet en fait à l'accusé, au meurtrier, de diminuer les charges contre lui. Encore une fois, les femmes trans se voient dénier leur genre social, même si le type, dans le récit qu'il fait de sa peur, de la prétendue tromperie dont il aurait été victime, sous-entend en fait, par extension, qu'il avait avant tout vu une femme. C'est une espèce de reconnaissance paradoxale du genre social. Mais c'est à cause du manque de reconnaissance légale qu'on se retrouve à être assassinée, deux fois assassinées à vrai dire, puisque, quand une femme trans est assassinée, sa famille, son entourage, les associations continuent d'être confrontés à la misogynie après sa mort¹². Il y a une continuité dans cette misogynie qui est

¹² Comme exemple de mégenrage évident, notons l'article de France 3 qui décrit Vanesa Campos comme un « prostitué travesti », <https://france3->

aussi subie, par extension, par ses proches. L'article de *Marianne*¹³ [sur le procès pour le meurtre de Vanesa Campos] illustre parfaitement cela : même si on sait que cette femme trans au bois de Boulogne a été violée parce qu'elle était une femme, dans son genre social, qu'elle était harcelée parce qu'elle était perçue comme un genre faible, le journal renvoie le message selon lequel « c'était un homme » pour tranquilliser la pensée transphobe et renforcer l'imaginaire selon lequel la personne doit être condamnée par rapport à ses mœurs et par rapport au fait qu'elle est trans.

Je discute avec la mère de Vanesa Campos, qui parle de sa fille au féminin, qui respecte son genre et son prénom, Vanesa. Si on se met à sa place, on se demande comment cette femme peut supporter cette espèce de négation rendue possible dans une société où la transphobie est banalisée. Malgré les acquis, le genre des personnes trans n'est toujours pas reconnu. On peut apprendre aussi des autres pays, notamment d'Amérique latine et de leurs constitutions. Par exemple, aujourd'hui la Colombie a inscrit dans sa Constitution la reconnaissance du transféminicide comme étant quelque chose de factuel et, aujourd'hui, cette notion a dépassé le monde du transactivisme.

— **SJ** : Ce n'est pas vraiment de la faute des assassins, c'est la faute de leur victime. On retrouve là les mêmes dynamiques que pour les femmes cis. Mais en plus de ça, les femmes trans sont exclues de ce droit à la morale, de ce que l'on entend des mobilisations sur les féminicides qui consiste à dire : « Ce n'est pas bien, c'est immoral de tuer des femmes parce que c'est immoral de taper des femmes... parce que ce sont des mères ou des sœurs ». Les femmes trans sont socialement exclues de ce discours-là. Ça a à voir avec la respectabilité, ce qui permet

regions.francetvinfo.fr/paris-ile-de-france/paris/paris-prostitue-travesti-mortellement-blesse-au-thorax-bois-boulogne-1527494.html (page consultée le 15 décembre 2022).

¹³ Thibault Somano (11 janvier 2022), « Affaire Vanesa Campos : le procès politique du meurtre d'une prostituée transgenre », *Marianne*, [en ligne] <https://www.marianne.net/societe/police-et-justice/affaire-vanesa-campos-le-proces-politise-du-meurtre-dune-prostituee-transgenre> (page consultée le 15 septembre 2022), qui réfute la qualification de meurtre transphobe faite par les associations trans notamment.

d'être reconnue comme une bonne femme, une bonne victime. En revanche, le genre des femmes trans renvoie ces dernières du côté de la déviance.

— *Quelles sont les organisations qui comptent les transfémicides et que montrent-elles ?*

— **SJ** : Il y a une organisation européenne de plaidoyer qui s'appelle TGEU, *Transgender Europe*, ou T-DoR, *transgender day of remembrance*, qui recense les décès de personnes trans, de façon annuelle, grâce aux organisations locales et nationales qui font remonter les chiffres¹⁴. Certains mouvements locaux sont très forts, ont une visibilité importante. En Colombie, par exemple, il y a la *Red Comunitaria*, dont on est proche, mais c'est très local. En 2020, parmi les des personnes trans qui sont décédées et qui ont été tuées en Europe, selon TGEU, 96 % étaient des femmes trans.

— *Est-ce que ces meurtres qui sanctionnent des transgressions de l'ordre de genre visent également les hommes trans ?*

— **SJ** : Sur la question du meurtre des hommes trans, c'est quelque chose de ponctuel. Le fait de transitionner, enfin... d'être un homme trans, c'est s'exposer à d'autres violences transphobes, d'un autre type. Être un homme trans, c'est beaucoup moins visible et remarquable, et donc [moins] sanctionné. Quand bien même les hommes trans sont parfois perçus comme des « femmes masculines » par des regards cis, cela reste beaucoup moins sanctionné socialement dans la société française que d'être perçue comme un « homme travesti ».

On ne peut pas ignorer que les violences physiques et les menaces de mort et tout ce qui mène justement à des meurtres touchent des femmes trans en très grande majorité. Il y a cette haine spécifique dans l'imaginaire collectif ; il y a la question de la visibilité dans l'espace public. Et il y a la question de l'exposition aux violences autres qui sont le fait de faire le travail du sexe dans la rue. En fait, les parcours de vie des

¹⁴ Pour une infographie, voir : <https://tgeu.org/tdor/> (page consultée le 15 décembre 2022).

hommes trans font qu'ils sont très rarement travailleurs du sexe, ils sont exposés à moins de violence par rapport à ça.

— *Acceptess-T fait partie des associations qui dénoncent la pénalisation des clients comme étant un vecteur d'accroissement des violences contre les travailleurs et travailleuses du sexe. Nous nous demandions si le contexte du covid a encore renforcé ces violences ?*

— **SJ** : Ce qui s'est passé pendant la Covid, c'est que le fait de ne plus pouvoir circuler dans l'espace public a généré une grande inquiétude de la part des travailleuses du sexe et, sans doute, de la part de toutes les personnes qui vivent de travail non déclaré. Les gens ont perdu leurs revenus immédiatement. Il y a eu des situations de chaîne de la précarité, c'est-à-dire que des personnes qui vivaient du travail du sexe se retrouvaient sans revenu. Par ailleurs, elles étaient logées dans des hôtels ou chez des marchands de sommeil qui se sont dit qu'elles ne paieraient plus le loyer et les ont mises à la porte. Ce qui s'est ajouté à ça, c'est une présence policière énorme dans l'espace public, qui était vidé de toute autre présence. De fait, les femmes trans, et notamment non blanches, étaient les cibles de contrôles d'identité. Elles le sont déjà en temps normal, hors confinement, mais là, encore plus. Des filles qui faisaient leurs courses étaient soupçonnées de travailler et cette peur a renforcé leur isolement. Notre approche a consisté à appliquer la notion de réduction des risques. Parce que toutes n'ont pas arrêté de travailler, parce que beaucoup ont continué, on a cherché à éviter de reproduire la stigmatisation de ce qui était considéré comme des comportements « non citoyens » : on serait « vecteurs d'épidémies ». Ce soupçon des travailleuses du sexe comme vectrices d'épidémies, c'est une représentation sociale historique liée au travail du sexe qui s'est renforcée pendant la Covid. Et c'est sur ce point que porte notre critique des lois de pénalisation. Effectivement, on sait que si ce n'est pas une violence directe qui s'exerce, il y a une violence structurelle qui met en danger les personnes.

— *Cette question du travail du sexe est très clivée à l'intérieur du féminisme, vous le sentez sur d'autres thèmes ?*

— **SJ** : L'arrêt par l'organisation #NousToutes du relais du comptage réalisé par le collectif « Féminicides par compagnon et ex » fait écho aux débats sur l'inclusion ou non des meurtres de travailleuses du sexe dans le comptage, notamment parce qu'elles ne sont pas tuées par un conjoint, mais aussi parce que ce sont des femmes trans¹⁵. Il me semble qu'on voit vraiment une importation dans les mouvements féministes historiques français des rhétoriques transphobes formulées en Angleterre et aux Etats-Unis, mais qui n'étaient pas tellement présentes jusque-là. L'argumentation des TERF¹⁶ est assez spécifique et on ne la retrouvait pas en France jusqu'il y a cinq-six ans. Elle s'appuie sur l'idée que les militant·es trans harcèleraient et menaceraient les femmes au sein même du féminisme, que ce sont des ennemis de l'intérieur qui transitionneraient pour agresser des femmes au sein même des espaces non mixtes. Toute cette rhétorique repose sur l'idée de l'agresseur déguisé. Ce sont des choses qui sont très présentes et très violentes, dont on entend parler via les réseaux sociaux ou lorsqu'on est sollicité·es par des journalistes. Il y a aussi eu beaucoup de débats et de crispations autour de la date de la marche de #NousToutes, cette année [2021], qui a eu lieu le jour de commémoration des personnes trans décédées (TDoR) et donc sans nous, sans consultation, avec une espèce de récupération politique. Le projecteur s'est un peu déplacé sur la question des violences faites aux personnes trans, mais sans vraiment d'égard pour ce que ce jour représente pour elles, mais aussi sans vraiment réaliser de travail en amont sur ce que ça signifie, comment on en parle, et ce que ça signifie dans les luttes aussi, dans les alliances très concrètes, dans les mouvements sociaux. Au-delà de ça, on sent un contexte social qui se tend et qui se tend sur d'autres points : on le sent par exemple sur la question de l'accès aux soins pour les mineur·es.

— *Quels sont les collectifs qui sont proches de vous ?*

¹⁵ <https://twitter.com/NousToutesOrg/status/1478688944996982790> (page consultée le 12 septembre 2022).

¹⁶ TERF (*Trans-exclusionary radical feminist*), forme de féminisme radical qui exclut les personnes transgenres des mouvements féministes.

— **SJ** : Acceptess-T est présente dans le paysage féministe des luttes en France depuis sa création [2010]. Parmi les collectifs féministes qui sont proches de nous, il y a le Collectif 8 mars pour touTEs.

— **GR** : On l’a presque fondé ensemble et on a été ensemble jusqu’à sa disparition. Il y avait le collectif la Pride de nuit qu’on a aussi cofondé et porté, ou encore d’autres collectifs inscrits dans d’autres mouvements féministes. Il y a les collectifs transfem, créés récemment, tel que le FLIRT ou des collectifs queers, tels que le QRA (Queer Racisé-e-s Autonomes). C’est vrai que nous sommes aussi beaucoup investi·es dans les mobilisations autour des droits des sans-papiers, dans des luttes qui ne sont pas purement féministes, mais on arrive avec cette notion de transféminisme, qui est très visible et très présente. D’ailleurs, on ne cherche pas à avoir une place dans les mouvements féministes, on n’en demande pas ; notre place a toujours été là. On ne se limite pas à penser « féministe = utérus ».

— **SJ** : Ces derniers mois, nous avons été régulièrement interrogé·es sur comment parler d’inclusion dans les mouvements féministes. « Qu’est-ce que vous pensez de l’inclusivité des personnes trans ? ». On est toujours un peu étonné·es par cette question, parce qu’on est une association féministe : on ne voit pas en quoi la question de l’inclusion des personnes trans dans les mouvements féministes se pose.

Références

- Bento Berenice (2016). « Transfeminicídio: violência de gênero e o gênero da violência ». In Colling Leandro (dir.), *Dissidências sexuais e de gênero*, Salvador, EDUFBA, pp. 43-69.
- Le Bail Hélène, Giametta Calogero, Rassouw Noémie (2018). « Que pensent les travailleur.se.s du sexe de la loi prostitution ? Enquête sur l’impact de la loi du 13 avril 2016 contre le “système prostitutionnel” ». *Rapport de recherche Médecins du Monde*. [En ligne] <https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-01867653v2/document> (page consultée le 15 décembre 2022).